

OBJET : (311) FESTIVAL DES P'TITES OREILLES – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANDRE CANCELIER

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
LE VINGT JUIN,**

Le Conseil Municipal de la Commune de SANNOIS, légalement convoqué le 4 juin 2024, s'est assemblé au lieu de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bernard JAMET**,

ETAIENT PRESENTS : Monsieur JAMET Maire,
M. WILLIOT, M. GORZA, Mme TROUZIER EVEQUE,
M. FLAMENT, Mme ABDELOUHAB, M. PORTIER,
Mme CAMPAGNE, M. PURGAL, Mme BRULE,
Mme CAPBLANC
Adjoints
M. FABRE, Mme AUBIN,
Le nombre de conseillers
en exercice est de 35 Mme RICARD, M. PERRET,
Mme QUEYRAT-MAUGIN, M. BOISCO
Conseillers Délégués
M. KERGOAT, M. ROZOT, Mme ENGUERRAND,
M. PONCHEL, Mme SAIDI, M. LEGUEIL
et Mme JACQUET LEGER
Conseillers Municipaux,
formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FAUCONNIER	à	M. WILLIOT
Mme HELT	à	Mme ABDELOUHAB
M. SAGBOHAN	à	Mme CAMPAGNE
M. GUEUDIN	à	M. JAMET
Mme TOUMI	à	Mme TROUZIER EVEQUE
M. LAMARCHE	à	Mme SAIDI
M. ZAMBUJO	à	M. PONCHEL
Mme CHRISTIN	à	M. LEGUEIL

ABSENTS EXCUSES : M. BOULIGNAC, M. HEURFIN et M. FLEURIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme QUEYRAT-MAUGIN

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 DU CGCT

A.R. du 26 juin 2024

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - 20240620 - DL2024 - 55 - DE

Publiée le 29 juin 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,



Pour le Maire
Par délégué

la Directrice Générale des Services

C. NOUAILHRTAS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024/55 du 20 juin 2024

OBJET : (311) FESTIVAL DES P'TITES OREILLES – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANDRE CANCELIER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-29 et L 2122-21,

Considérant que dans le cadre du Festival des P'tites Oreilles, et de la coordination culturelle, la Ville de Sannois sollicite l'ensemble des équipements culturels tant dans le travail de programmation que dans l'accueil des actions planifiées.

Considérant que la Médiathèque Intercommunale André CANCELIER organise *Un rendez-vous des tout-petits* le mercredi 20 novembre et accueille une représentation du spectacle « *La poussière du chemin* » du conteur Sylvain Gagnier, le mercredi 27 novembre 2024.

Vu l'avis des IIème et Ière Commissions,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 30

Vote(s) Contre : 0

Abstention(s) : 2

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat dans le cadre du festival des P'tites Oreilles entre la Ville de Sannois et la Médiathèque Intercommunale André CANCELIER.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de partenariat.

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Bernard JAMET
Vice-Président

Communauté d'Agglomération Val Parisien



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Sylvie QUEYRAT-MAUGIN
Conseillère municipale

déléguée à la démocratie locale et citoyenne